

> Communiqué de presse

Demande de suspension du Professeur DARAÏ

Le professeur Emile DARAÏ, gynécologue à l'hôpital Tenon est mis en examen depuis le 24 novembre 2022 pour « violences volontaires par personne chargée d'une mission de service public ».

32 femmes ont porté plainte contre lui et 190 témoignages l'accablent.

Ce médecin est accusé d'avoir effectué des actes brutaux voir violents sans consentement dans le cadre de ses consultations. Beaucoup de femmes racontent leur traumatisme après être sorties de la consultation. L'enquête de l'Assistance Publique soulignait aussi « la maltraitance » en évoquant « le caractère standardisé, rapide, technique et sans affect de la consultation, parfois brutal et sans empathie ».

Malgré cela, et malgré les différentes voix qui s'élèvent pour la suspension comme demandé par le conseil de Paris, l'APHP continue de maintenir le Pr DARAÏ dans ses fonctions.

La seule punition à son encontre a été la suspension de ses fonctions de chef de service et la possibilité de maintenir des consultations privées à l'hôpital ; mais l'APHP continue de lui accorder ses consultations publiques.

Nous trouvons cela incompréhensible et demandons qu'il soit écarté des soins.

N'importe quelle personne à l'hôpital, sans même une mise en examen par la justice, rien qu'avec des accusations de patients, en aurait été écarté depuis longtemps.

Nous ne comprenons pas l'attitude de l'APHP.

Sud Santé soutient STOP VOG (stop violences obstétricales et gynécologiques) depuis le début dans ses prises de positions y compris en leur apportant une aide logistique.

Nous déplorons l'image renvoyée par cette affaire sur l'hôpital Tenon et sur l'APHP.

Nous demandons que le principe de précaution soit pris aussi bien pour les consultations publiques comme privées et que le Pr DARAÏ soit suspendu jusqu'à son procès.

Paris, jeudi 02 février 2023